



EXAMEN, FACULTE : comment juger le prof et le directeur ?

Par gaston1000

Bonjour,

Un prof de ma faculté n'a pas respecté le règlement d'études interne par rapport à un examen (le règlement précise que les étudiants doivent être informés en début de semestre sur les modalités d'examen; or, ce prof a notifié aux étudiants une modification de l'examen en fin de semestre). L'examen (et sa session de rattrapage) est-il caduque ? Le directeur (de la faculté) a été informé de ce non respect par écrit mais dans mon PV d'examen, il n'en tient pas compte. Comment juger son attitude ?

Par ailleurs, le prof a corrigé mon examen sur une échelle de x points; après, il m'a dit que son échelle était de x+6 points !

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement.

Gaston1000